

Le 1 avril 2026

Par SDÉ

M^e Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité BAL-007-1 et TOP-003-7 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur
de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4317-2025 Notre référence : LTG 08284 PC

Chère consœur,

La présente fait suite au courriel reçu le 31 mars 2026 de votre collègue madame Natalia Lis, secrétaire adjointe de la Régie de l'énergie (la « **Régie** »), relativement au dossier mentionné en titre.

Ainsi, le Coordonnateur dépose ce jour les pièces révisées **HQCF-2, document 7** et **HQCF-4, document 1** et en suivi des modifications à la pièce **HQCF-2, document 7.1** et **HQCF-4, document 1.1** ainsi qu'une liste des pièces révisée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/gm
p.j.